

La ligne du Nyon-Saint-Cergue ne sera pas prolongée jusqu'aux Rousses

Mobilité

Le projet de relier la station française a été abandonné. Mais des réflexions concernant la mobilité transfrontalière sont en cours

Alors que la ligne du chemin de fer Nyon - Saint-Cergue était inaugurée le 12 juillet 1916, le tronçon compris entre Saint-Cergue et La Cure, commune qui marque la frontière entre la Suisse et la France, le fut une année après, le 18 août 1917. Cent ans plus tard exactement, le maire de la station des Rousses (F) aurait aimé annoncer que le petit train rouge allait rejoindre sa ville. Malheureusement, si le projet a bel et bien été étudié en profondeur, il a dû être abandonné.

«C'est effectivement un dossier sur lequel nous avons beaucoup travaillé, explique le maire des Rousses, Bernard Mamet. Nous avons étudié la pertinence et la faisabilité du projet pour arriver à la conclusion qu'il ne se réalisera pas. Ceci pour des raisons réglementaires liées à la définition même du mode de transport. Cela aurait créé des problèmes de faire arriver le train jusqu'au centre de la station.» Une analyse que partage le directeur de la Compagnie du chemin de fer Nyon-Saint-Cergue, Richard Zaugg: «Notre train ne correspond pas du tout à un tracé en site propre. Il n'est pas aux mêmes normes qu'un tramway.»

Tous deux sont déçus, car ils estiment que c'était un projet rêvé pour transporter les touristes suisses qui voudraient profiter des activités proposées à la station des Rousses, et pour les touristes français désireux de visiter Nyon et sa région. «Le train rouge est très prisé par cette clientèle», relève le maire. Si ce dossier a été définitivement rangé dans un tiroir, il n'en est pas de même des réflexions concernant la mobilité transfrontalière en général. Et, en particulier, la question des pendu-



Le Nyon-Saint-Cergue relie La Cure depuis un siècle jour pour jour. Il ne poussera pas jusqu'aux Rousses. LAURENCE RASTI

En chiffres

1200 frontaliers du Jura français, au minimum, travaillent dans le district de Nyon, sur un total de plus de 6150 issus des autres régions limitrophes.

5200 véhicules passent tous les jours au col de La Givrine, entre La Cure et Saint-Cergue.

lares, qui sont nombreux à prendre leur voiture pour aller travailler chaque jour en Suisse.

Parkings d'échange

«Nous sommes conscients que le trafic automobile transfrontalier sature et pose des problèmes, poursuit Bernard Mamet. Les frontaliers ne savent plus où se parquer quand ils arrivent à Nyon. Nous conduisons des réflexions franco-suisses, notamment avec le Conseil régional du district de Nyon, pour trouver des solutions. On a même évoqué la possibilité d'obtenir un financement «Interreg» (ndlr: programme européen de soutien aux projets transfrontaliers). Et l'organisation des Jeux olympiques de la jeunesse en 2020, qui comprendront des

épreuves aux Tuffes, près de chez nous, dynamise les échanges franco-suisses sur les questions de mobilité.»

Ces réflexions ont déjà permis de dégager quelques idées qui pourraient devenir des projets concrets à moyen terme. «Une des premières mesures que nous étudions serait la réalisation d'un parking d'échange à La Cure ou à la Givrine, précise le maire. Il pourrait servir aux usagers du train mais aussi à ceux qui font du covoiturage. Il faudrait qu'il soit couvert pour être incitatif: les automobilistes n'auraient alors pas besoin de déneiger leur véhicule à leur retour du travail durant l'hiver.»

Richard Zaugg confirme l'existence de ces collaborations franco-suisses mais rappelle que réaliser un parking à La Cure ne suffirait pas à motiver les automobilistes à laisser leur voiture pour le train. «Le temps de parcours est encore trop long et le train ne peut pas aller plus vite, car le parcours est trop sinueux. Je pense qu'un parking à La Cure servirait aux touristes et aux usagers du covoiturage et qu'il faudrait faire un autre parking à la Givrine ou à Saint-Cergue pour les frontaliers qui voudraient prendre le train. Dans cette perspective, nous aimerions proposer des tarifs incitatifs aux automobilistes qui feraient un long trajet en train.» **Yves Merz**